

Pierre Gautier



Maire de Romagné

Chers habitants,

Dans un contexte économique que nous ne maîtrisons pas, il est de notre devoir de rester attentif et vigilant dans la gestion municipale.

Nous avons beaucoup investi depuis plusieurs années pour répondre aux besoins de nos habitants. Pour poursuivre, nous devons gérer rigoureusement nos dépenses de fonctionnement afin de programmer par la suite de nouveaux investissements sans trop augmenter la part de l'emprunt.

Actuellement, un chantier est en cours de réalisation pour sécuriser l'avenue des Prunus, là où se trouvait l'ancienne bascule sur le terrain de l'Etat rétrocédé à la commune.

La salle de danse est aujourd'hui fonctionnelle, certes après quelques désagréments pour les associations qui espéraient une utilisation plus rapide dans le temps. Mais le résultat est là sans pour autant avoir généré de frais supplémentaires pour sa réalisation. Désormais, la salle polyvalente va répondre, je l'espère, à tous ses utilisateurs tant sur le plan du confort que de la sécurité.

L'espace-jeu dans le parc Hornon on the Hill est ouvert aux enfants. A terme, une réfection complète des lieux est possible. Nous avons fait le choix de tapis de réception coulés plutôt que gravillonnés ; un procédé plus hygiénique et plus facile d'entretien.

Beaucoup de demandes restent encore insatisfaites mais l'étude sur l'accessibilité qui a démarré va nous permettre d'envisager les aménagements les plus urgents pour la sécurité et l'accès de tous aux établissements recevant du public (ERP) et plus particulièrement des personnes handicapées et âgées.

Votre conseil municipal reste attentif à vos préoccupations.

Cordialement.

Le Maire



Journal d'informations municipales printemps été 2010

Vie Economique

Entreprises Tirot, Darras, Pirotais Les enfants ont pris le relais

Dans les familles Tirot, Darras et Pirotais, je voudrais le grand-père, le père, la mère et les fils. Ces trois entreprises de Romagné existent toutes depuis trois générations. Le flambeau familial vient d'être repris par les enfants. Portraits.

Pour Franck Pirotais, quel est le point commun entre le métier de manager à la City (le quartier des affaires) à Londres et un atelier de fabrication de meubles ? Aucun, si ce n'est qu'au détour d'un pub, Franck Pirotais (32 ans) a rencontré des revendeurs de meubles qui sont devenus rapidement des clients très réguliers de l'entreprise de ses parents, Gilbert et Solange. Au cours de ses cinq années passées outre-Manche, Franck a commencé à être présent sur des salons internationaux auxquels participaient les Etablissements Pirotais. C'est ainsi qu'il a intégré l'entreprise de ses parents, il y a trois ans, et qu'il dirige désormais depuis octobre dernier.

Il en est le responsable, assure les différents rôles que cela implique (gestion, commercial, fabrication...) et s'appuie sur le chef d'atelier et son équipe d'ébénistes pour la fabrication. Au total, ils sont huit et Gilbert est resté avec le statut de tuteur afin d'assurer la transmission dans les meilleures conditions. Franck Pirotais influence aussi sur le style du mobilier qui sort des ateliers. « Nous continuons à fabriquer du traditionnel mais j'y ai ajouté des gammes de contemporain classique et contemporain moderne ».

La clientèle de revendeurs s'est elle aussi élargie

Louis puis Paul et Marie-France, enfin Alban et Mathurin. L'entreprise Darras (12 employés), spécialisée dans la charpente traditionnelle et aujourd'hui dans les maisons en bois, perdure depuis trois générations. On voit mal d'ailleurs comment Alban n'aurait pas pris le relais à un moment ou à un autre.

« J'ai une formation de charpentier et j'ai toujours travaillé chez mes parents ». A 42 ans, il est donc devenu en début d'année co-gérant de la SARL Darras avec un de ses frères, Mathurin, 36 ans, le commercial de l'entreprise depuis 15 ans. Leur maman, Marie-France, est toujours salariée mais à temps partiel désormais.

La reprise de l'activité par les enfants va coïncider avec le déménagement de l'atelier programmé en fin d'année dans la nouvelle zone des Estuaires. « La maçonnerie du nouveau bâtiment est faite mais la charpente n'est pas



avec des points de vente à...Londres, en Belgique et sur l'ensemble du territoire français. Aujourd'hui, les meubles Pirotais sont distribués dans une trentaine de magasins; le seul dans la région étant bien évidemment celui de Romagné, dans la zone du Guélus. Un magasin ouvert par ses parents alors que la première activité créée par son grand-père, René Pirotais, avait démarré rue de Saint-Germain en 1958. « Mon grand-père était charron-menuisier. Mon père, qui est venu le rejoindre, était davantage tourné vers l'ébénisterie. C'est lui qui a commencé la fabrication des meubles ». Et la relève est assurée.



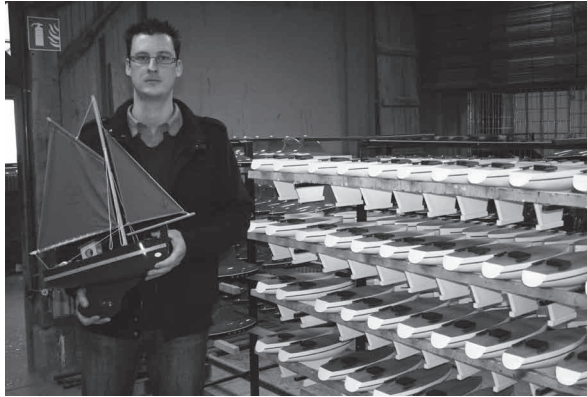
encore posée. Nous avons beaucoup de chantiers et nous avons privilégié nos clients. C'est normal ». Les clients sont essentiellement des collectivités et des particuliers par le biais des architectes.

Entreprises Tirot, Darras, Pirotais Les enfants ont pris le relais (suite)

Si Francis Tirot, le grand-père, n'avait pas eu l'idée de reconverter son atelier de sabotier en fabrique de jouets en bois, certainement que l'entreprise familiale aurait disparu du paysage artisanal de Romagné. On est en 1946. Les années passent et les sabots se vendent de moins en moins bien. Mais que faire à la place ? Tiens ! Un sabot que l'on creuse, ça ressemble un peu à une coque de bateau. Et si je réalisais des bateaux en bois...

« C'est comme ça que mon grand-père a lancé cette activité », raconte Nicolas Tirot, son petit-fils. « C'est l'époque des premières vacances. Et le bateau-jouet en bois se vend bien dans les boutiques de bord de mer. Mon grand-père a eu jusqu'à six salariés ».

De 1981 à avril 2008, c'est un autre Francis, le père de Nicolas, qui tiendra les rênes de l'atelier. « Au moment du passage de flambeau, mes parents m'ont plutôt dissuadé de reprendre l'affaire. Mais je voulais me lancer dans une activité manuelle et être indépendant. C'est vrai qu'il faut travailler beaucoup pour s'en sortir. Mais ça marche ».



Avec l'aide d'un salarié, Nicolas Tirot réalise 10 000 pièces par an qui alimentent les 200 magasins spécialisés dans les jouets en bois et boutiques côtières, revendeurs de la marque Tirot. La seule marque 100% française dans le domaine. C'est bien plus qu'une entreprise familiale qui dure, c'est un savoir-faire unique en France qui résiste à la concurrence étrangère.

Sylvie Chauvin Couturière

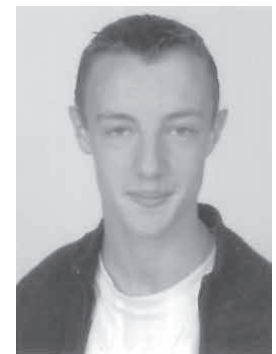


Installée comme couturière depuis le 1^{er} décembre 2009, Sylvie Chauvin a démarré son activité sous le statut d'auto-entrepreneuse. Elle n'est pas à plein temps et travaille à côté en tant que vendeuse-retoucheuse. « J'avais envie de travailler pour moi-même et je me suis rendu compte que les gens avaient très souvent besoin de réparer des vêtements. Les personnes qui habitent en campagne préfèrent aussi la proximité.

Son activité semble bien décoller grâce, en partie, au bouche à oreille. Sylvie Chauvin, « modéliste-patronnière » de formation, propose une large palette de services: réparation, création de costume sur mesure, rideau, double rideau... Vous pouvez profiter de ces services le lundi et le mercredi toute la journée, le jeudi matin et le soir sur rendez-vous.

**21, résidence les 3 tilleuls
02 99 98 93 47
06 32 29 66 66**

Sébastien Trouvé



Sébastien Trouvé, 20 ans, a été recruté en CAE (Contrat d'Aide à l'Embauche) par la commune de Romagné comme paysagiste. Originaire de Fougères, il a commencé sa formation en BEP pour enchaîner sur un Bac pro en alternance dans une entreprise de Baillé.

Une fois son diplôme obtenu, Sébastien a poursuivi dans cette entreprise avant de rejoindre en février les services techniques de la commune de Romagné avec laquelle il a signé un contrat d'un an.

Vie Pratique

AIPF : association pour l'emploi

Vous êtes demandeurs d'emploi et vous rencontrez des difficultés d'insertion professionnelle ? Vous êtes un particulier, une collectivité, une association, une entreprise et vous recherchez un salarié, ou vous avez besoin d'un simple coup de main ? L'A.I.P.F peut vous aider.

L'Association Intermédiaire du Pays de Fougères a pour rôle l'embauche des demandeurs d'emploi, leur mise à disposition auprès d'utilisateurs (entreprises, associations, particuliers, collectivités...), l'ac-

cueil des demandeurs d'emploi, la réception des offres d'activités. Elle accompagne aussi les demandeurs dans leurs parcours socioprofessionnels et de formation.

L'AIPF propose des missions de travail variées. Ces missions peuvent être des tâches administratives, du phoning, de l'entretien intérieur et extérieur, du jardinage, du petit bricolage, de la manutention, du repassage, du ménage, de l'accompagnement de personnes.

RIV 35 : réseau social de proximité

Le site www.riv35.com regroupe des femmes et des hommes qui ont en commun le département de l'Ille et Vilaine. Il s'agit d'un réseau social de proximité dédié à ce département.

Qu'y trouve-t-on ? Des actualités pour découvrir des initiatives, des femmes, des hommes ; des « indiscretions » pour connaître les derniers événements ; un annuaire des membres pour identifier les femmes et les hommes du département et la possibilité de

les contacter directement ; une vitrine pour communiquer sur vos actualités, vos événements ; des contacts nouveaux, rapides, sans intermédiaire.

Alors n'hésitez pas à rejoindre vous aussi la communauté « Ille et Vilaine » comptant aujourd'hui plus de 350 membres !

**Contact : contact@riv35.com
Téléphone : 06.61.15.65.18**

Invitez un enfant

Le Secours Populaire Français recherche des familles d'Ille et Vilaine pour accueillir bénévolement un enfant pendant deux ou trois semaines cet été. Les enfants accueillis ont entre 6 et 11 ans et n'ont pas d'autres possibilités de partir en vacances. Ils viennent d'Ille et Vilaine ou d'autres départements et une assurance est prise pour eux par l'association. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Secours Populaire du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H au 14 rue des Veyettes à Rennes. Téléphone : 02 99 53 31 41. Email: contact@spf35.org

Chien : la règle

Tout chien circulant sur la voie publique, en liberté ou même tenu en laisse, doit être muni d'un collier portant le nom et l'adresse de son propriétaire, gravés sur une plaque de métal.

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître, qui se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation.

Des investissements, plus de services mais pas d'augmentation d'impôts Le budget 2010 maîtrisé

Le vote du budget pour l'exercice en cours est aussi l'occasion d'examiner le compte administratif de l'année passée.

En 2009, les dépenses de fonctionnement ont atteint 1,092 million € (545 € par habitant), soit une augmentation de 19% par rapport au compte administratif 2008. « Elle s'explique par le fonctionnement de nouveaux équipements (l'école Lucie Aubrac et la salle des sports) et la structure démographique de la commune. La population est jeune d'où des participations croissantes pour les enfants scolarisés à l'extérieur de Romagné. Quant aux charges de personnel, elles ont augmenté dans la moyenne des autres années (+ 9%) ».

Les recettes de fonctionnement 2009 se sont élevées à 1,298 million €. « Deux raisons expliquent cette baisse de 18% par rapport à l'année précédente. Premièrement, la diminution des dotations de l'Etat liée à la perte de population théorique de la commune en 2009. En effet, pour calculer sa dotation 2009, l'Etat a pris en compte le recensement de 2006 moins favorable que celui de 2007 retenu pour la dotation 2008. Deuxièmement, la hausse des recettes liées à la cantine, la garderie périscolaire et l'accueil de loisirs n'a pas suffi à compenser la perte évoquée ci-dessus ».

Pour 2010, le budget prévoit 1,503 million € de dépenses de fonctionnement. « Peu d'économies sont possibles. Les nouveaux équipements vont fonctionner en année pleine. Et les charges de personnel vont augmenter pour tenir compte du développement de l'accueil de loisirs ».

2,143 millions €, c'est le montant des dépenses d'investissements prévues cette année pour financer les travaux d'aménagement de l'ancienne RN 12, la construction d'un atelier technique, les travaux d'éclairage public liés à l'installation d'un éclairage semi-permanent (lire par ailleurs) et la mise en place du projet d'école numérique rurale à l'école Lucie Aubrac.

Cinq sources de financement vont permettre d'alimenter ce budget global de fonctionnement et d'investissement :

- les habitants et les usagers pour 739 200 € (soit 21%);
- l'Etat pour 611 000 € (17%);
- l'emprunt pour 733 000 € (20%);
- l'excédent cumulé pour 840 000 € (23%);
- les autres partenaires pour 676 800 € (19%).

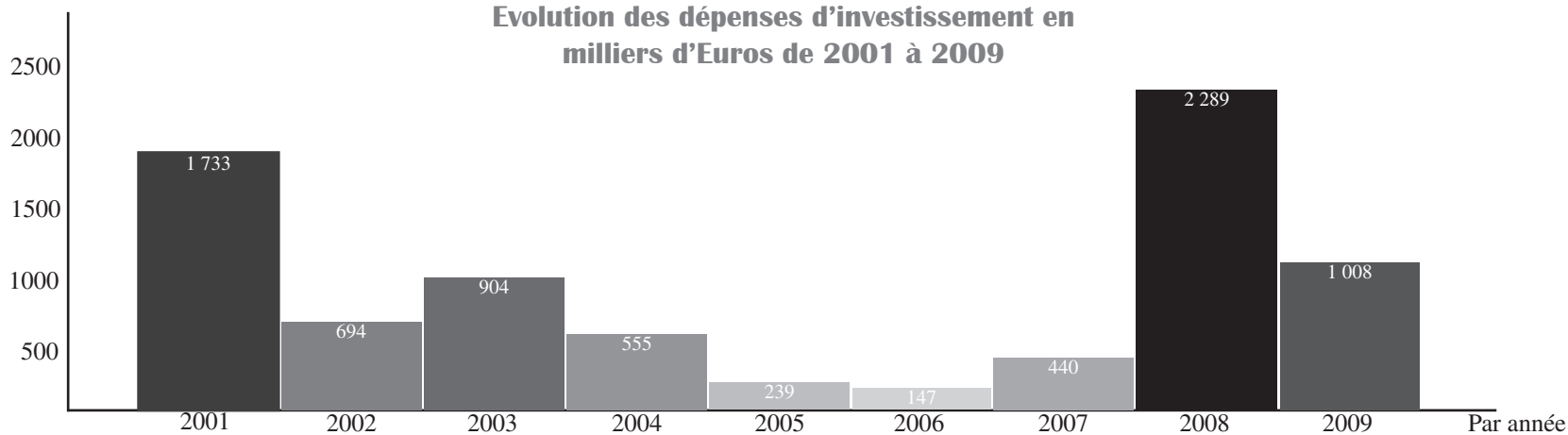
« Précisons que l'emprunt a été inscrit au budget mais l'opportunité d'en user ou non sera appréciée au cours de l'année ».

Et la dette par habitant ? Elle était de 91 € en 2009. Elle est estimée à 320 € cette année. « 2010 est une année exceptionnelle du point de vue de l'endettement puisqu'elle marque le solde d'un emprunt à court terme souscrit pour financer les travaux de la salle des sports et de l'école Lucie Aubrac. Le conseil municipal avait fait le choix d'un prêt à court terme particulièrement intéressant au niveau du taux donc intéressant financièrement ».

Quant à la fiscalité, les élus ont souhaité ne pas augmenter les taux des taxes locales afin de tenir compte du contexte économique actuel. Ainsi, le taux de la taxe d'habitation est maintenu à 16,06%, celui de la taxe foncière sur les propriétés bâties à 16,21% et sur les propriétés non bâties à 39,84%. Pour comparaison, voici les taux moyens communaux en Ille et Vilaine : 17,66% pour la taxe d'habitation, 20,28% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 42,05% pour les propriétés non bâties.

En milliers d'euros

Evolution des dépenses d'investissement en milliers d'Euros de 2001 à 2009



Gestion de l'éclairage public Bon pour l'économie et l'environnement

Soucieux de réaliser des économies d'énergie donc des économies budgétaires et de préserver du même coup l'environnement, les élus ont décidé de moderniser les horloges des armoires électriques qui commandent l'éclairage public. Le nouveau système leur permettra de gérer l'extinction des lampadaires selon les zones et les heures.

« Il est prévu de maintenir éclairées la rue Nationale, la rue de St Sauveur jusqu'au rond-point du barreau et les zones d'activités. Les autres secteurs

seront éteints de 22h30 à 6h en semaine et de minuit à 6h le vendredi et le samedi », indique le Maire, Pierre Gautier. « L'étude menée par le Syndicat Départementale de l'Energie (SDE) montre que nous devrions amortir notre investissement sur à peine trois ans et réaliser par la suite une économie de 3 000 € environ chaque année ».

Cette modernisation des horloges (8 sur un total de 14 réparties dans la commune) va coûter 15 271 €. Une dépense compensée partiellement par une subvention de 7 200 € versée par le SDE. Les travaux vont débuter en juin.

Vie Pratique

Carte d'identité Attention au délai !

Actuellement, devant le nombre important de demandes, 7 à 8 semaines sont nécessaires pour établir une nouvelle carte d'identité ou un nouveau passeport. La mairie vous invite donc à effectuer le plus tôt possible vos démarches afin d'anticiper sur d'éventuelles dates d'exams ou de départs en voyage.

Concernant les pièces administratives, voici celles qui doivent être fournies lors du dépôt de la demande de carte d'identité :

-l'extrait d'acte de naissance avec filiation lors d'une première demande ou à l'occasion d'une modification d'état civil. Par exemple, pour l'adjonction du nom d'épouse.
-en cas de divorce, le jugement qui mentionne que le mari accepte que

son ex-épouse garde son nom en nom d'usage);

-l'acte de décès du conjoint si la personne veut voir apparaître sur son titre la mention de veuvage ou de l'usage du nom;

-pour un enfant, la copie intégrale d'acte de naissance, même pour un renouvellement, car il convient de vérifier que la personne qui signe la demande possède bien l'autorité parentale sur le mineur;

-pour les enfants de parents divorcés, le jugement de divorce qui mentionne l'autorité parentale et le lieu de résidence du mineur.

Sachez que les passeports biométriques sont traités dans le Pays de Fougères par les mairies de Fougères, Saint-Brice en Coglès et Louvigné du Désert.

Accessibilité des lieux aux personnes handicapées

L'étude a démarré

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 a pour objectif, à terme, de rendre l'ensemble des communes et villes accessibles à toutes les personnes handicapées. Pour y parvenir, elle oblige les communes de plus de 5 000 habitants à réaliser un audit de l'accessibilité de leur territoire et un programme d'actions pour remédier aux dysfonctionnements constatés. Ce travail doit se faire via une commission communale ou intercommunale.

Localement, c'est Fougères Communauté qui va mettre en place cette commission. Toutefois, la Direction Départementale de l'Équipement conseille aux communes de moins de 5 000 habitants de constituer un groupe de travail pour d'ores et déjà préparer la consultation du bureau d'études qui accompagnera la commune sur la réalisation du diagnostic et du plan d'actions. En effet, même si la commission d'accessibilité qui doit rendre compte au Préfet annuellement des avancées du projet est intercommunale, la réalisation de l'étude et des travaux subséquents reste de la compétence des communes.



La salle des sports, récemment réhabilitée, fait partie des équipements publics qui répondent aux nouvelles normes d'accès aux personnes handicapées.

C'est en mai 2009 que le conseil municipal a décidé de l'élaboration du plan de mise en accessibilité et a désigné les membres du groupe de pilotage. Ainsi, la commission est composée du Maire, de Jean-Claude Noël, adjoint, de Janick Desroches, représentant des personnes handicapées, de Catherine Ferron, au nom des commerçants de la commune et de Marguerite Bouvier, aide à domicile.

La zone à diagnostiquer a été entérinée par la municipalité le 4 septembre dernier. Et l'APAVE a été retenue lors du conseil municipal du 26 février pour réaliser ce diagnostic. Concrètement, l'étude a démarré le 3 mai. Elle aboutira dans quelques mois sur des préconisations en matière d'accès aux établissements publics et privés recevant du public et de circulation dans la commune.



En matière de circulation piétonne sur la voie publique, l'étude précisera les aménagements à réaliser pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite.

Sol de la salle de danse

Du parquet en récompense de l'attente

Si la nouvelle salle de sports, réhabilitée, a ouvert en septembre dernier, les danseuses ont dû patienter plusieurs mois de plus pour profiter de leur nouvel équipement et cela à cause d'un sol mal posé. C'est donc fort logiquement que la commune avait refusé la réception de cette partie des travaux, déclenchant une longue période d'expertise et de procédure et obligeant du même coup l'école de danse à continuer de dispenser ses cours dans les salles Jean-Thomas et Saint-Martin.

« Nous avons mis en jeu la responsabilité du maître d'œuvre et de la société qui a posé le sol. L'assureur du maître d'œuvre a été saisi. Une expertise a été ouverte pour dégager la part de responsabilité

de chacun. Ces procédures sont très longues. D'autant plus que la société qui a posé le sol, SOLOMAT devenue ART DAN, a fait l'objet d'un rachat », explique le Maire, Pierre Gautier.

Ce retard aura eu au moins un effet bénéfique. « Puisque nous étions contraints de changer le revêtement, nous nous sommes interrogés sur le matériau à poser. Le sol initialement prévu au marché était en effet peu épais et risquait d'être particulièrement inconfortable voire dangereux pour la pratique de la danse. Le Conseil municipal a donc pris la décision de poser du parquet, certes plus coûteux mais plus conforme à la danse ». Le nouveau revêtement de sol a été posé entre le 28 avril et le 7 mai.

Zone d'activités des Estuaires

Les entreprises au rendez-vous

Elles avaient projeté de s'installer dans la zone d'activités des Estuaires l'été dernier, fin 2009 et au cours de l'année 2010. Elles sont bien là.

L'entreprise Galle (couverture, bardage, génie climatique et énergies renouvelables) a « inauguré » le nouveau parc d'activités fin août 2009.

La société L Distribution de Jonathan Lecardronnel (commerce de gros pour les professionnels) l'a rejointe en fin d'année dernière.

Serge Binois (fabricant et installateur de cuisines, salles de bains et divers agencements intérieurs) est sur le point d'ouvrir son atelier-magasin.

De même pour Hugues Pamiseux (fourniture et pose de conduits inox).

L'ouverture est prévue en fin d'année pour la SARL Darras (charpentes et maisons en bois).

Voilà pour les premiers occupants de la zone dont l'activité viendra s'étoffer lorsque les derniers lots seront vendus.

Accueil de Loisirs : Le programme de l'été

Depuis le mois de janvier, l'accueil de loisirs a pris son envol avec une augmentation de la fréquentation, tant le mercredi que pendant les vacances d'hiver et de printemps. Environ 30 enfants viennent chaque mercredi et chaque jour de vacances. Les locaux de la salle des Castors étant trop petits pour accueillir cet effectif, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) sera transféré dans les locaux de l'école Lucie Aubrac à partir de Juillet. Des aménagements sont donc prévus afin que chaque utilisateur de la salle de motricité puisse y évoluer correctement.

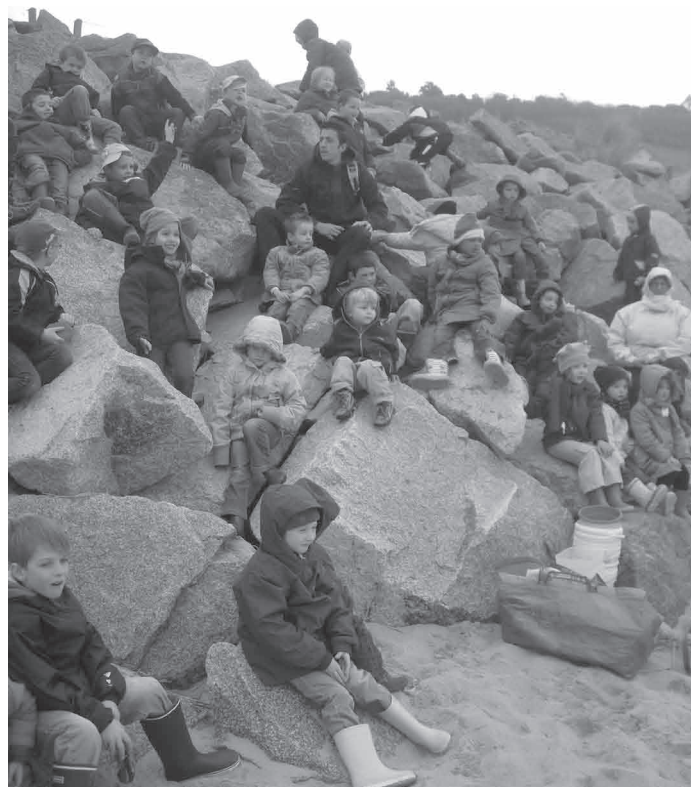
Par ailleurs, si vous vous promenez au mois de Juin dans les espaces verts de Romagné (à côté du square), vous risquez de rencontrer des petites et grosses bêtes pas comme les autres. Allez y jeter un œil et vous découvrirez les réalisations des enfants.

Cet été, l'accueil de loisirs sera ouvert du 5 juillet au 6 août pour les enfants et les jeunes et du 23 août au 1er septembre pour les enfants uniquement. Les inscriptions sont obligatoires et auront lieu aux dates suivantes (ou sur rendez-vous uniquement). Pour les enfants : samedi 5 juin de 9h à 12h à la Mairie. Pour les jeunes : les vendredis 4 et 11 juin de 16h à 19h à la Mairie aussi.

Parmi les activités estivales, il est prévu pour les 7-9 ans un stage de théâtre avec une comédienne, un mini-camp (avec Javené) à Feins, des sorties piscine, bowling, ferme, Enigma Parc ...

Pour les jeunes : des activités autour du skate-parc, un mini-camp voile à St M'Hervé...

Si vous n'avez pas eu les informations pour cet été, consultez la rubrique « vie pratique-alsH » sur le site de la commune www.romagne35.com. Vous pourrez télécharger tout ce qu'il vous manque.



Halte-garderie Pomme de Reinette La deuxième maison des enfants

Rire, chanter, rêver, échanger, manger, découvrir, s'amuser, dormir, grandir, partager : c'est en ces termes que l'on parle de la halte-garderie Pomme de Reinette. Elle accueille les enfants de 4 mois à 4 ans et jusqu'à 14 en même temps. L'accueil, organisé les jeudis et vendredis, peut être régulier ou ponctuel, à la demi-journée ou à la journée (entre 9h15 et 17h15).

« La halte-garderie est un lieu idéal pour les premières séparations parents-enfant. Et puis c'est un espace d'échanges et de rencontres avec d'autres parents et les professionnels de l'encadrement », expliquent les responsables de ce service placé sous la responsabilité de l'ADMR (l'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural).

A noter que les repas sont assurés par un service externe. Mais leur coût est inclus dans le prix de la journée. A propos de prix, sachez que le tarif horaire, établi lors de l'inscription, est calculé en fonction des ressources des familles. Le Conseil général, la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole et les collectivités locales participent au financement de Pomme de Reinette.

La halte-garderie Pomme de Reinette est installée dans la salle des Castors, en bordure du parking de la mairie et du complexe sportif.

Le téléphone : 06 14 91 07 04. Celui de l'ADMR : 02 99 98 97 55.

Association Sportive Cantonale Convention avec le Conseil général

L'Association Sportive Cantonale qui rayonne sur les huit communes de Fougères Sud, dont Romagné bien évidemment, a signé une convention de partenariat avec le Conseil général d'Ille et Vilaine. Cette convention porte sur plusieurs points :

- permettre l'accessibilité pour tous à une pratique sportive ;
- promouvoir, dynamiser et assurer le renouvellement de la vie associative ;
- développer une pratique sportive associative de qualité (encadrement, sécurité) ;
- regrouper des acteurs en réseau.

Trois commissions ont été créées (Vacances, Associations et Ecole Multisports) pour répondre aux objectifs fixés par la convention.

Par ailleurs, les activités programmées pendant les vacances de Pâques ont enregistré une bonne participation avec 76 inscriptions. D'autres activités sont prévues cet été, pendant juillet et août. Et des stages à thème seront proposés aux associations fin septembre.

Quant aux pré-inscriptions à l'école multisports pour les 6-8 ans, leur nombre est encourageant.

Pour tous renseignements complémentaires concernant l'ASCa Fougères Sud et ses activités, prenez contact par mail à l'adresse suivante : ascafougeressud@orange.fr

Ecole Numérique Rurale **Sainte-Anne est équipée du «TBI»**

Il ne l'a pas encore fait disparaître mais le Tableau Blanc Interactif (TBI) pourrait à l'avenir remplacer totalement le tableau noir traditionnel et du même coup la craie blanche au profit du stylo numérique.

Depuis quelques semaines, l'école privée Saint-Anne est dotée de ce nouvel équipement. Son dossier a été retenu par le Ministère de l'Éducation Nationale qui a lancé ce programme baptisé Ecole Numérique Rurale. Une validation accompagnée d'un financement de 80 % du coût de l'investissement; 20 % restant à la charge de l'école.

« Nous avons reçu le tableau et la mallette de neuf ordinateurs portables début février. Nous, les enseignants, avons été formés en mars. Et avec les élèves, nous en sommes encore au stade de la découverte de l'outil », précise Philippe Guéno, le directeur de Sainte-Anne.

Et les premières impressions ? « Elles sont bonnes, tant des professeurs que des enfants dont il semble plus facile de capter l'attention de cette manière. Ça suscite de l'envie. »

Concrètement, le tableau blanc interactif est une sorte de très grande tablette numérique de 1,50 m de large et 1,20 m de haut pour oser la comparaison avec l'I-Pad qui fait l'actualité en ce moment des nouvelles technologies de l'informatique. « Ce que l'on fait habituellement sur un clavier d'ordinateur, on peut le faire directement sur le tableau ».

Le TBI a été installé dans la salle polyvalente de l'école. Chaque classe s'y déplace plusieurs fois par semaine afin de pouvoir l'utiliser. Le chariot des neuf ordinateurs portables, lui, circule de classe en classe.



A la rentrée prochaine, alors que tout le corps enseignant sera familiarisé avec le nouvel équipement, toutes les matières pourront être abordées via le Tableau Blanc Interactif. « Toutes les disciplines mais curieusement c'est pour le français et les mathématiques que le tableau semble le mieux adapté ».

L'école publique Lucie Aubrac devrait recevoir le même équipement cette année.

Les footballeurs accèdent à la DSR **Les basketteuses en finale de la Coupe d'Ille et Vilaine**

L'équipe des seniors féminines du Basket Club de Romagné, depuis plusieurs saisons, flirte avec le haut de tableau de son championnat. Cette année encore, elle termine à la deuxième place en Pré-région. Mais seule la première place donnait accès au niveau supérieur, à savoir la Ligue régionale.

A défaut de titre de championnes, les basketteuses de Romagné sont peut être en mesure de remporter la Coupe d'Ille et Vilaine. Vendredi 21 mai, elles ont obtenu leur billet pour la finale après avoir battu Chantepie 69 à 38.

Les footballeurs de l'ASC, eux, vont retrouver la Division Supérieure Régionale (DSR) qu'ils avaient quittée la saison dernière. Ils ne remportent pas le titre de champion du groupe H de Division Régionale d'Honneur mais terminent ex-aequo avec Saint-Jacques de la Lande qui, grâce à une meilleure différence de buts, est le champion de la poule.

En accédant à la DSR, Romagné retrouve sa place de meilleure équipe du Pays de Fougères avec l'AGL. D'ailleurs, les deux clubs devraient certainement évoluer dans le même groupe la saison prochaine.



Fête de la Musique Rendez-vous le 21 juin

Ce jour annoncera à la fois le début de l'été et la fête de la musique, le lundi 21 juin 2010, Romagné proposera une scène ouverte à tous les musiciens et chanteurs de la commune qu'ils soient confirmés ou débutants.

La fête se déroulera sur le parking de la mairie à partir de 19h, pour l'organisation, les musiciens et chanteurs qui aimeraient faire partager leurs talents doivent s'inscrire en mairie au 02 99 98 81 11 ou auprès de Roselyne Julien au 06 16 66 06 22. Buvette et restauration sur place.



Il ya deux ans, Jérémy Beaumont à l'accordéon et Bertrand Cornée à la batterie.

Concours des Maisons Fleuries Inscription avant le 30 juin



Le concours des maisons fleuries, reconduit cette année, propose cinq catégories :

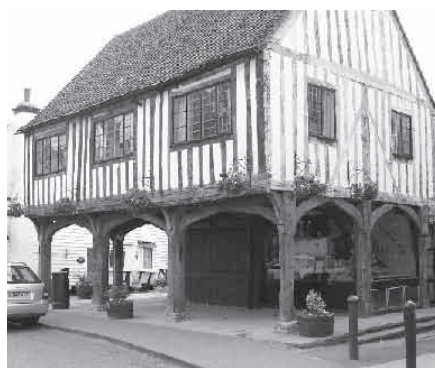
- les maisons avec jardin visible de la rue ;
- les balcons et terrasses sans jardin visible de la rue ;
- les fenêtres et murs fleuris ;
- les fermes et les longères (ou ancienne exploitation agricole).

Le jury passera comme d'habitude dans le courant du mois de juillet. Les nouveaux participants ont la possibilité de s'inscrire avant le 30 juin en Mairie.

Jumelage Romagné en visite

Cette année, les familles des deux comités de jumelage de Romagné sont en visite chez leurs hôtes. Ce week end de la Pentecôte, les anglophiles étaient en déplacement à Horndon on the Hill. Et du 14 au 22 août, le comité Romagné-Apoldu de Jos se rendra en Roumanie.

Des deux côtés, ces séjours sont l'occasion de renouer avec ses amis étrangers, d'améliorer son oral en anglais et en roumain, de découvrir de nouveaux lieux et de nouvelles coutumes et traditions et de revenir à Romagné avec des valises et des têtes pleines de souvenirs.



Horndon on the Hill

Romagné Imaginaire c'est fini Un grand merci à tous

Il n'y aura pas de 11ème édition de « Romagné Imaginaire – le Village des Crèches ». La 10ème édition l'hiver dernier aura donc été la dernière. « Nous sentions un essoufflement général, tant des visiteurs que de la population qui a participé activement à ces animations autour de Noël pendant 10 ans. Dans ce contexte, nous avons préféré mettre un terme à ce rendez-vous qui a tout de même attiré des dizaines de milliers de visiteurs à Romagné sur cette décennie », annonce le conseil municipal.

« Nous ne voulions pas organiser l'édition de trop. Ce qui est certain, c'est qu'il n'y aura pas d'exposition de crèches. Mais les particuliers pourront, s'ils le veulent, continuer à décorer et illuminer leurs maisons sur le thème de Noël. Que tous ceux qui ont contribué aux animations de Noël qui ont fait connaître Romagné dans tout le grand Ouest de la France soient remerciés pour leur participation, leur générosité, leur imagination et leur bénévolat ».

« Toutefois, sachez que le concert de la Maîtrise St-Léonard de Fougères, reporté à cause de la météo, aura lieu le vendredi 17 décembre et qu'un temps fort avec des animations sur le week end du 11 et 12 décembre est en cours de réflexion », fait savoir Roselyne Julien, maire adjointe chargée de la Communication.

3 juin :
Grillé des aînés ruraux

5 et 6 juin :
Tournoi football jeunes et seniors

6 juin :
Bal des aînés ruraux

9 juin :
Don du sang à l'Atrium

19 juin :
Journée des classes 0 de Romagné

21 juin :
Fête de la musique à Romagné

27 juin :
Kermesse de l'école Sainte-Anne

27 juin :
Fête de l'école Lucie Aubrac

3 et 4 juillet :
Ball-trap de l'ACCA

25 juillet :
Grand Pardon Régional de Sainte-Anne

1er août :
Bal des Aînés Ruraux

17 août :
Don du sang à l'Atrium

6 septembre :
Jeu du gai savoir organisé par les Aînés Ruraux

3 octobre :
Repas des Aînés Ruraux

23 octobre :
Soirée du basket

11 novembre :
Commémoration de l'Armistice avec les anciens combattants suivi du repas

14 novembre :
Repas annuel de l'Association Culture Loisirs Sud Fougerais

18 novembre :
Assemblée générale des Aînés Ruraux et repas pot au feu

21 novembre :
Bal des Aînés Ruraux

28 novembre :
Téléthon Romagné/St-Hilaire/St Sauveur (sous réserve)

Enfants et Aînés Ruraux Ensemble au Carnaval

Le carnaval de Romagné ne se limite pas à un défilé d'enfants costumés dans les rues de la commune. C'est aussi un moment de rencontre entre deux générations : celle des enfants, précisément des élèves des deux écoles, et celle de leurs aînés, en l'occurrence des Aînés Ruraux. Ensemble, ils ont goûté et chanté.



Moto-cross Elite Du Grand spectacle !

Dans le paysage sportif régional, voire interrégional, l'épreuve du championnat de France Elite de Romagné est une date incontournable. Le rendez-vous 2010 l'a une nouvelle fois prouvé. Les 20 et 21 mars, ils étaient encore plusieurs milliers de spectateurs amassés sur la bord de la piste du circuit des vallées de Thouru à regarder évoluer les meilleurs pilotes de la catégorie. Nul doute qu'une prochaine édition aura lieu en 2011 d'autant qu'il s'agira du 30ème anniversaire du Moto-Club de Romagné.

Compagnie Théâtrale De plus en plus de succès

La pièce en deux actes d'Yvon Taburet, intitulée « Le coupable est dans la salle » et interprétée par la troupe de comédiens amateurs de Romagné a connu un franc succès que ce soit à Fougères, au théâtre Victor Hugo ou à Romagné, à la salle de l'Atrium. On compte environ 450 spectateurs sur les quatre représentations du mois de mars. Tous sont venus saluer le progrès et l'évolution des comédiens au sein de la compagnie.



Lutte contre le cancer Les jonquilles ont été vendues

Pour venir en aide à un chercheur rennais et à la Ligue contre le Cancer, la caisse locale du Crédit Agricole de Fougères, la Mutualité Sociale Agricole et la Maison Familiale Rurale ont lancé l'automne dernier une opération de plantation de bulbes de jonquilles. En mettant à disposition l'un de leurs terrains le long du barreau de raccordement à l'A 84 et en participant à la plantation, les élus de Romagné ont contribué à la réussite de l'opération. Les 3 000 jonquilles étaient bien au rendez-vous du printemps et ont été vendues sur les marchés.

Anciens combattants Le diplôme d'honneur

A l'initiative du secrétaire d'Etat à la Défense, Hubert Falco, les anciens combattants de la seconde guerre mondiale recevront cette année un diplôme d'honneur en reconnaissance de leurs actions pour la France. Lors de la cérémonie du 8 mai, Roger Vannier et Joseph David ont reçu ce diplôme des mains de Gilles Le Pays du Tailleul, Maire honoraire. Francis Tirot qui n'a pu être présent le recevra prochainement.

